

Entretien avec ...

CERNY

Frédéric Compin, docteur en Droit et en sociologie à l'université d'Evry-Val-d'Essonne, signe un ouvrage incisif et sans concessions pour le monde de la finance.

# “Le crime financier est un crime parfait”

Dans l'Enfer de la criminalité financière, l'auteur universitaire y dénonce avec acuité deux fléaux majeurs de ce siècle : la fraude fiscale et le blanchiment d'argent.

**Le Républicain : Pourquoi avoir écrit ce livre qui porte sur la criminalité financière ?**

**Frédéric Compin :** « Cet ouvrage est un cri. Je veux informer les citoyens sur les spoliations dont ils sont victimes. La criminalité financière, c'est 70 milliards de fraude fiscale et sociale pour une population de 70 millions d'habitants. C'est un impôt criminel de 1 000 euros par an qui nous est prélevé. C'est comme si vous aviez le 31 décembre quelqu'un qui rentrait chez vous et demandait à tous ceux qui sont autour de la table, quels que soit leurs revenus, de lui donner 1 000 euros pour continuer d'exercer leur activité économique. En d'autres termes, une personne qui perçoit une pension de retraite de 1 000 euros chaque mois



Frédéric Compin vient de publier "L'enfer de la criminalité financière".

se voit spolier d'un mois de retraite tous les ans sans qu'il n'y ait eu la moindre effraction à son domicile. Ce sont les classes populaires et les classes moyennes qui sont le plus soumises à la contrainte de l'impôt criminel.

**Le Rép : Qu'est-ce qu'est la criminalité financière ?**

**Frédéric Compin :** La criminalité financière n'est rien d'autre que le braquage d'une banque à l'échelle d'un pays ! Le crime financier est un support direct du développement du capitalisme financier. Je m'intéresse à la facilité avec laquelle on

commet les crimes financiers qui sont des crimes parfaits, pratiquement impunis avec une facilité déconcertante. Il suffit de manipuler des connaissances comptables, de créer des sociétés dans des zones off-shore et, en un quart d'heure, on a la possibilité d'échapper à l'impôt tout en étant aidé par des spécialistes, des avocats qui sont localisés dans des paradis fiscaux.

**Le Rép : A-t-on les moyens de lutter contre cette criminalité financière ?**

**Frédéric Compin :** J'ai fait une analyse statistique très chiffrée sur la formation continue des agents des impôts et des magistrats. On ne consacre à peu près que 8 % du temps à la lutte contre la criminalité financière. Ce n'est pas une priorité, contrairement aux effets d'annonces. Le gouvernement a récupéré 2 milliards par rapport aux repentis fiscaux et il y a encore au bas mot entre 50 à 80 milliards à récupérer sur des pays qui sont européens comme la Belgique, le Luxembourg, Jersey et Guernesey... Les gouvernements et

les institutions financières, les banques n'ont pas la volonté d'agir. Il est inacceptable que la Belgique et le Luxembourg soient un eldorado fiscal aux portes de la France.

**Le Rép : Comment récupérer cet argent détourné notamment par les grandes sociétés ?**

**Frédéric Compin :** Ces capitaux reviennent de droit à la population qui a besoin de cet impôt-là pour financer des services publics : les forces de police, les hôpitaux, les crèches, les enseignants... Nous avons les moyens de mettre en place toutes les politiques sociales que l'on veut si les sociétés du CAC40 arrêtent de délocaliser leurs filiales dans des paradis fiscaux. Seules 10 % d'entre elles s'acquittent du montant de l'impôt sur les sociétés. Il faut mettre en place des réformes fiscales et judiciaires à l'échelle européenne pour que toutes les sociétés multinationales qui défient les Etats apportent une contribution juste et équitable. C'est une question de volonté politique. Pour cela, les magistrats

doivent disposer de la possibilité de négocier avec les sociétés qui échappent à l'impôt sous forme de retrait de licence, taxation du marché, avec à la clé des indemnités pénales fortes qui correspondent au manque à gagner, conformément à ce qui se fait aux Etats-

Unis. Très concrètement, si on prend par exemple la brigade de gendarmerie de Guigneville, il faudrait multiplier par 3 les effectifs pour lutter contre les cambriolages. Cela revient à dire que récupérer l'argent de la fraude fiscale est vital pour financer les services publics. Rien n'est cependant possible

sans une conscience citoyenne car lorsque l'on va dans les hôpitaux et que l'on voit qu'il n'y a pas assez de médecins urgentistes, ou dans des écoles pas suffisamment d'enseignants, on constate que l'argent qui est volé à la collectivité nous fait tous défaut ! »

■ Baya Kanane

• *L'enfer de la criminalité financière* par Frédéric Compin. Editions Jets d'Encre. 14,50 €.

Votre interlocuteur  
Baya Kanane

Tél. 01.69.16.18.35 - b.kanane@le-republicain.fr